

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE
SYNDICAT DE SECHEMAILLES
Nombre de Membres en exercice : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU PLAN D'EAU DE SECHEMAILLES**

L'an deux mille vingt -cinq,

Le 3 décembre à dix-huit heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Anne-Marie AUBESSARD, Présidente.

Date de la convocation : 24/11/2025

Etaient présents : Anne-Marie AUBESSARD, Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Régis HOUBIGAND, Dominique LIEBERT, Jean-Pierre SAUGERAS, Maurice TINDELIERE,

Avait donné procuration : Alain VERMOREL à Anne-Marie AUBESSARD

Etait absent non représenté : Laurent SAUGERAS

Secrétaire de séance : Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE,

Objet : Mise à jour du tableau des emplois

2025-16

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 3-3-1° ;

Vu la délibération n°2025-15 du comité syndical du 3 décembre 2025 supprimant un emploi permanent d'Adjoint technique territorial à temp complet à compter du 25/12/2025 et créant un emploi permanent d'Adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet à compter du 26/12/2025 ;

La Présidente indique qu'il convient de mettre à jour le tableau des emplois.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, à l'unanimité :

- Acceptent la mise à jour du tableau des emplois du Syndicat Intercommunal du plan d'eau de Sèchemailles à compter du 26/12/2025 de la manière suivante :
 - o Un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet
 - o Un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à hauteur de 30%

Pour extrait conforme,
Meymac, le 11/12/2025

La secrétaire de séance,

Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE

La Présidente,

Anne-Marie AUBESSARD



REÇU LE

11 DEC. 2025

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORREZE)